



MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de Convocation :</u> 20 août 2020
<u>Nombre de Conseillers</u> en exercice : 15 présents : 15
<u>Nombre de voix</u> Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 7.5

L'an **deux mille vingt** et le **03 septembre**, à **20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Monsieur Franck EVIN

Objet : Remplacement du matériel informatique de la Médiathèque
Engagement de la dépense - Demande aide du Conseil Départemental

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le matériel informatique de la Médiathèque est ancien et que le remplacement est indispensable pour permettre aux usagers d'obtenir une connexion internet dans de bonnes conditions.

Suite à consultation, l'entreprise LOREMA a déposé une proposition de service. Monsieur le Maire donne lecture du devis dont le montant s'élève à 4 423.00 € HT, soit 5 307.60 € TTC.

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **de confier** le projet de remplacement du matériel informatique de la Médiathèque à l'entreprise LOREMA de CAPENS (Haute-Garonne) pour un montant de **QUATRE MILLE QUATRE CENT VINGT-TROIS EUROS HORS TAXES** (4 423.00 € HT) ;
- **d'imputer la dépense** sur le budget communal, Section d'Investissement, article 2183 ;
- **de demander** une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **08 septembre 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **04 septembre 2020**

Le Maire,
Christian SANS

